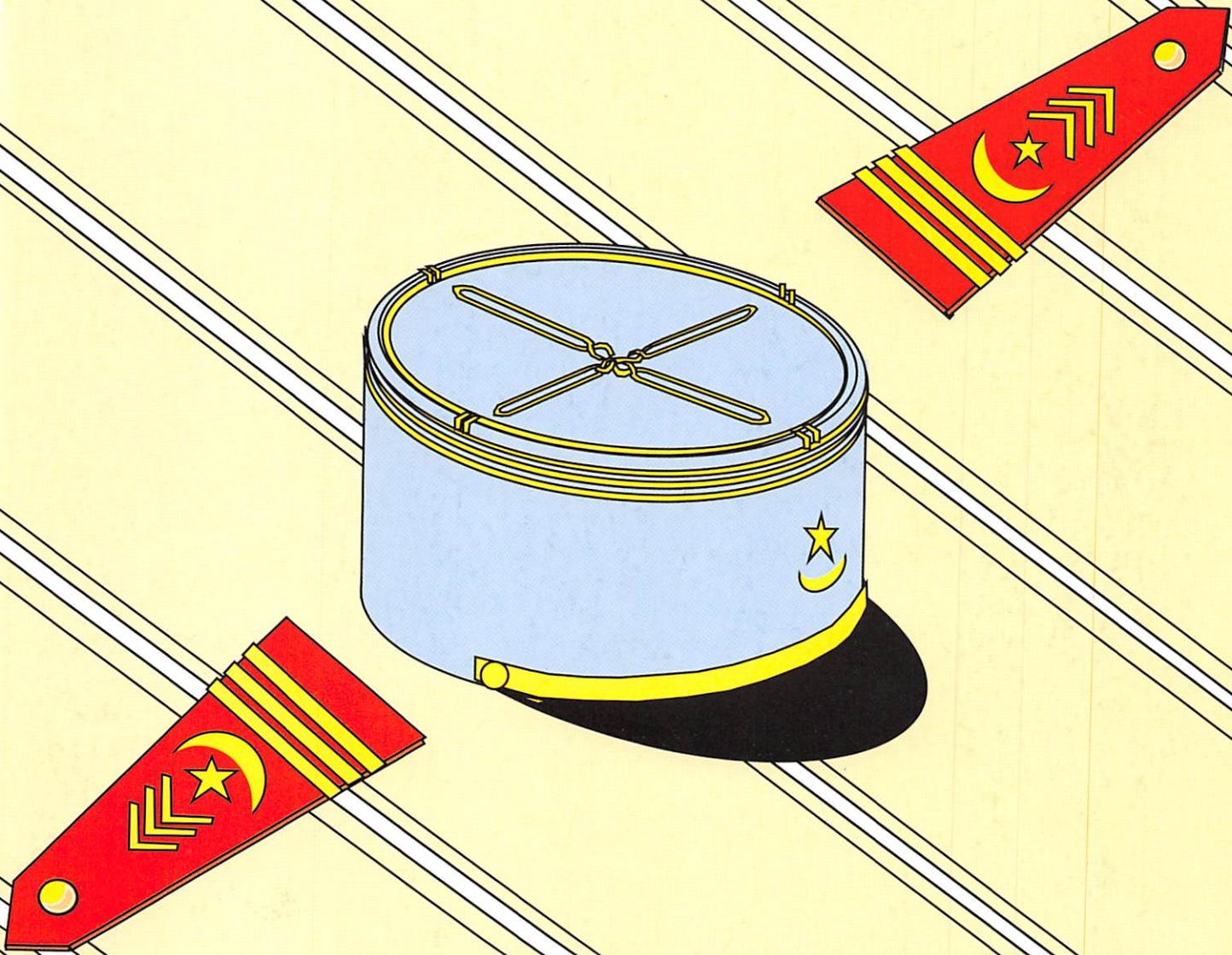


# LES SAS

Bulletin de liaison des Anciens des Affaires Algériennes

N° 1 - octobre 1994





20, RUE EUGENE FLACHAT, 75017 PARIS - Tél. et fax : 16 (1) 42 67 67 99

## **ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGERIENNES « LES S.A.S. »**

### **EXTRAIT DES STATUTS**

L'Association **LES ANCIENS DES AFFAIRES ALGERIENNES** dite "**LES S.A.S.**" fondée en 1962, a pour but de :

- 1 - conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service. Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalisations des S.A.S. et des S.A.U.
- 2 - conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.
- 3 - rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et

sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service, en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuves ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole, défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

... Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisation de comités locaux, etc...

... L'Association se compose de Membres Actifs, de Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents ...

Sa durée est illimitée.

### **COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION EN 1994**

**Président** : Daniel ABOLIVIER

**Vice Présidents** : Pierre CHARIE-MARSAINES, André WORMSER

**Trésorier** : Jean-Michel DURAND

Membres : Robert COISY, Emile ESPASA, Jean-Claude GARRETA, Jacques LETHIEC, Jacques HARMEL, François REVERCHON, Pierre RIVIERE, Jean-Pierre SENAT

## *Le mot du Président*

### **Pourquoi pas de Bulletin jusqu'à présent ?**

Je pense que c'est parce que nous ne sommes pas une association tout à fait comme les autres : depuis notre fondation, en mai 1962, nous n'avons pensé qu'à une seule chose : aider nos camarades Musulmans Français, parer au plus pressé.

### **Pourquoi alors un Bulletin et pourquoi maintenant ?**

Depuis 1962, nous avons assuré une véritable mission de service public, la reconstitution des carrières des Moghaznis par l'établissement d'attestations de services. En 1985, nous avons remis cette tâche au Service Central des Rapatriés, avec certaines craintes, qui se sont avérées fondées. Nous recevons en effet de nombreuses lettres de Moghaznis qui n'arrivent pas à obtenir la validation de leurs services, face aux exigences de l'administration en matière de preuves.

Dès lors que nous ne pouvons plus délivrer d'attestation en tant qu'Association, il faut chaque fois retrouver l'ancien supérieur hiérarchique pour en obtenir une attestation. Pour cela, j'ai entrepris une recherche systématique des anciens "S.A.S.", et nous sommes aujourd'hui plus de mille.

Grâce à ce nombre, j'ai déjà pu mettre à contribution certains camarades pour dénouer, par une visite de "voisin et ami", des dossiers particulièrement complexes et dignes d'intérêt.

Certains "S.A.S." me disent avoir gardé le contact avec leurs Moghaznis, connaître leurs difficultés et les aider. Il s'agit de faits encourageants, mais isolés. Il faut profiter de notre nombre pour organiser un véritable réseau d'aide aux Moghaznis et aux Musulmans Français plus largement.

Je pense qu'un bulletin est un moyen

privilegié pour cela. Vous trouverez dans ce premier numéro un Questionnaire destiné à collecter vos suggestions et propositions d'action. Cela correspond aux buts fixés par nos Statuts (articles 1, 2 et 3 - aider les anciens du Service).

Vous lirez aussi dans ce numéro l'appel de notre Camarade André WORMSER, Président du Comité National pour les Musulmans Français, Association sœur de la nôtre, créée en 1963 pour ne pas limiter notre action aux seuls Moghaznis et dont les préoccupations rejoignent les nôtres. Le Bulletin répondra également à un autre but essentiel fixé par nos Statuts (Articles 1 et 2 - conserver la Mémoire du Service).

Il s'agit dans ce premier numéro "d'amorcer la pompe". Je suis sûr que vous avez tous dans votre mémoire ou dans vos archives personnelles des témoignages et documents inédits de grande valeur. Leur publication dans notre bulletin avec un souci de qualité constituera la *Véritable Histoire des S.A.S.* qui n'a pas encore été écrite. Là aussi, nous comptons sur votre participation. Bien sûr, il y aura place dans les prochains bulletins pour d'autres rubriques, moins essentielles, mais intéressantes : cela dépendra de vos suggestions.

Pour conclure, je voudrais que vous réfléchissiez à ce que les anciens des "S.A.S." représentent, trente-deux ans après. Le Législateur vient d'adopter des mesures, bien tardivement, en faveur des Musulmans Français. Cela est bien en soi, mais est-ce que l'administration dispose de l'expérience et des motivations qui sont les nôtres ? Si nous n'aidons pas nos camarades Musulmans maintenant, qui le fera ?

Cordialement vôtre,

**Daniel ABOLIVIER**  
(SAS d'Irdjen)

## La S.A.S. de HARRAZA

La SAS de HARRAZA a été créée à OULED TAIER parce que la maison forestière du village de HARRAZA où elle devait s'installer a été détruite et brûlée par les rebelles, une semaine avant d'y implanter le chef de SAS qui devait en prendre possession.

Devant ce tas de gravats fumants, d'une part, et la peur morbide de la population du douar peu soucieuse de voir le retour des Fels, le commandant du secteur avait décidé que ce drapeau français serait implanté à dix kilomètres plus au sud, dans le village d' OULED TAIER dont la population venait de subir une action très musclée des Fels : égorgements, tortures diverses, etc ...

Contrairement à ce qui s'était passé à HARRAZA, où la peur dominait, un sentiment de révolte et, à partir de là, une grande envie de vengeance régnaient à OULED TAIER.

En arabe, TAIER veut dire "oiseau", mais, dans les montagnes du HODNA, on appelle "taier" les grands oiseaux qui nichent en altitude, en particulier l'aigle qui est, en somme, le symbole des oiseaux.

Il faut dire que le nom allait bien à ce pic rocailleux accessible seulement par un chemin muletier et dont la face sud était composée par une falaise d'une centaine de mètres tombant à pic sur un torrent de montagne.

Au moment où la SAS se mettait en place, la situation était la suivante :

- position militaire facile à défendre, dominant toute la plaine sur plus de dix kilomètres;
- population durement éprouvée par les rebelles et bien décidée à se venger.

C'est ce qu'en langage d'état-major on appelle une situation favorable.

Les habitants d' OULED TAIER sont des montagnards solides très rudes et résistants à la souffrance. Ils sont musulmans sunnites, très tolérants et respectueux des autres religions révélées.

Ce sont des "arabo-berbères" qui parlent l'arabe mais qui ont adopté toutes les coutumes des berbères. Au demeurant, et pour simplifier les choses, ils n'aiment pas les arabes de la plaine, et vouent une haine ancestrale aux kabyles.

Les maisons sont de type berbère, avec, parfois, un premier étage, les femmes, souvent blondes ou rousses, ne portent pas le voile ni le grand haïk noir qui est la caractéristique des femmes du Constantinois.

La collectivité est dirigée par un comité de sages, sinon élus, du moins cooptés à l'unanimité par les hommes du village et toutes les décisions sont prises au vote à main levée au cours de réunions qui rassemblent tous les hommes du douar.

Carte IGN au 1/1 000 000



## *La S.A.S. de HARRAZA*

Ce qui frappe dans les coutumes de cette population, c'est de constater que la démocratie régit véritablement la vie du village.

Ces gens sont analphabètes, à 100 % pour les femmes et à plus de 95 % pour les hommes, mais ils savent réfléchir, discuter et choisir pour la communauté, et ils sont très conscients du vote qu'ils expriment.

Le plus étonnant pour un métropolitain, c'est de constater que la minorité se soumet sans rancune à la décision de la majorité ... peut-être avons-nous là des leçons de civisme à prendre dans ce coin perdu du Hodna.

Dans cette enceinte de pierres brûlées par le soleil et balayée par le vent, c'est un peu l'esprit de la Grèce antique qui passe, pour rappeler aux hommes que rien n'est nouveau sous le soleil.

Donc une belle nuit de mars 1956, deux pelotons du 1er escadron du 8ème Spahis, aux ordres du capitaine COMBETTE viennent implanter à OULED TAHER la SAS de HARRAZA et le lieutenant BIENFAIT qui en est le chef.

Il s'agit d'une des toutes premières SAS créées en Algérie, et qui seront mises en place en mars 1956. La mission est claire, elle a été définie aux trente-six officiers qui constituent le premier contingent des Affaires Algériennes au départ d'Alger, par un représentant du Gouvernement Général de l'Algérie qui a déclaré :  
*- Messieurs, faites pour le mieux !*

En réalité tout est à faire. Ces jeunes lieutenants n'ont aucune expérience administrative ... et bien peu d'expérience du combat. Ils parlent tous plus ou moins bien l'arabe, ils ont suivi à Paris avant d'être embarqués pour l'Algérie, un mois de stage, et ont été "drillés" par des instructeurs spécialistes de la guerre révolution-

naire ... La seule chose qu'ils possèdent en grande quantité, c'est la bonne volonté et l'envie d'en "découdre".

Ceux qui, comme moi, auront la chance d'avoir à côté un capitaine ancien, frais émoulu des pires coups d'Indochine, très soucieux de veiller sur le "jeune" et de l'aider au maximum, en particulier par ses conseils, ceux-là vont avoir une vie relativement facile et des succès rapides.

Oui, tout est à faire et, d'abord, il faut mettre sur pied un maghzen. Composée d'une cinquantaine d'hommes, cette "Harka" va avoir pour mission d'assurer la sécurité de la SAS et des déplacements de son chef.

En fait, ce groupe de supplétifs va vite devenir une unité de combat digne des traditions de l'armée d'Afrique et qui n'aura rien à envier aux commandos des unités régulières.

Trois d'entre eux seront tués au combat, onze seront blessés et dix-huit citations seront attribuées à ces montagnards qui n'avaient demandé qu'à vivre en paix et qui sont devenus des soldats pour sauver leur vie et celle de leur famille.

Beaucoup d'entre eux ont maintenant disparu mais ils ont laissé l'image d'hommes aimant la liberté et prêts à mourir pour la conserver.

Pour leur action au combat, pour les sacrifices qu'ils ont consentis, pour les souffrances qu'ils ont endurées, ils ont largement mérité le nom de soldat français et la reconnaissance de la France dont ils ont porté et fait respecter le drapeau pendant la durée du conflit.

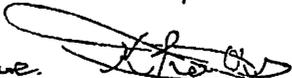
**Général (C.R.) L. BIENFAIT**

(SAS de Harraza)

Mon capitaine

Si moi qui vous parle Khadir Abderahman.  
Je veux venir chez vous au bureau mais  
il ya des filagas qui me gardent. Je vous  
ai parler dans la lettre. Mon frère  
est parti aujourd'hui de bon soirs je ne  
l'ai pas vu, Parce que il ya des filagas  
qui me garde. Maintenant il faut que vous  
me prenez avec vous par chez mon frère  
pour que le ils vont me libérer mon capitaine  
Tous ce qui était à trois save se sont sauver  
je resté que moi il faut que vous me trouvez

une cabane pour que je me sauve  
j'étais braki de 1956 jusqu'à 1958. après  
si mon fils qui m'a remplacé il était braki  
de 1959 à 1962. Vous Vous avez la route  
de me sauve en France avec ~~tes~~ vous  
avec Kharki Kharki baryou, réfaite votre  
possible faite votre possible mon kéfir  
capitaine. Si vous nous prenez en France  
pour que les filagas ne nous tuent pas  
je m'oublierais jamais votre plaisir mon  
capitaine.

Merci. 

Khadir Abderahmane (SAS de Loudalouze) a pu être sauvé. Le mokkadem n'a pas eu cette chance.  
Il a voulu rester, il est resté (Mektoub). Il a été aspergé d'essence et transformé en torche vivante.  
Que Dieu le garde !

Faites votre possible, mon Capitaine ...

## Extrait du journal **Le Monde**

# L'officier SAS, « militant de base » de la pacification

L'officier des sections administratives spécialisées - l'officier SAS - est en quelque sorte le « militant de base » de la pacification. Il est à l'Algérie de 1957 ce qu'était l'officier des affaires indigènes au Maroc des années 1925-1930. Son rôle est largement défini : il est le « tuteur » des nouvelles communes. En fait, il doit improviser selon les besoins de la population dont il a la charge. Sur les quelque six cents sections administratives qui fonctionnent actuellement, il n'y en a pas deux qui remplissent exactement les mêmes missions. A la fois maires et architectes, les officiers qui les commandent dressent les plans du village, de la maison de toub (terre argileuse), procèdent au tracé des routes, ouvrent des chantiers : ils reçoivent

les doléances des habitants et arbitrent leurs « ehicayas » (disputes).

Dans telle commune, l'officier SAS prend la tête de la délégation spéciale quand personne d'autre n'a accepté cette mission. Dans telle autre, il choisit les éléments les plus qualifiés pour cette tâche d'administration. Son rôle proprement militaire se limite à assurer avec quelques hommes la défense de son bordj et à transmettre aux unités opérationnelles les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'activité rebelle.

Tous les officiers SAS sont des volontaires. Non pas qu'ils soient particulièrement exposés : la population qu'ils se sont attachée constituer pour eux le meilleur bouclier. L'un

d'eux me disait avoir été averti à plusieurs reprises de ne pas se rendre en tel lieu, de ne pas emprunter tel chemin... C'est bien plutôt que la tâche qui leur est impartie exige des qualités et une vocation particulières. Il apparaît en tout cas que les candidatures ne manquent pas. Ce qui fait davantage défaut, ce sont les arabophones et, d'une façon générale, les crédits.

L'officier que j'ai vu à Bordj-Okriss, petit centre proche de Melouza, est un tout jeune lieutenant. Képi bleu des officiers des affaires indigènes, épaulettes rouges, il se promène sans arme au milieu de ses administrés. Rien dans sa façon de leur parler qui rappelle le paternalisme des colons.

A proximité du poste protégé par des miradors, une cité de recasement en dur abrite les populations de la région, trop exposées dans leurs mechtas isolées. Des regroupements analogues s'effectuent en divers points du département : à Masqueray, à Oued-Guettrini, à La Baraque, à Al-el-Hadjel. Là, à l'ombre du bordj de la SAS, seront édifiés à bref délai une mairie, une école et un bloc sanitaire, les trois « outils » majeurs de la pacification à l'échelon local.

Les militaires effectuent ce travail de Samaritain avec une patience et un dévouement qui sont peut-être leurs plus grands titres de gloire en Algérie. Mais ils ne sont pas dupes. Même s'ils réussissent, ils

sentent qu'ils ne sont pas dans leur emploi. Ils ont l'impression qu'il y a à Alger des fonctionnaires en nombre appréciable qui rechignent à venir dans le bled. Ils constatent que les métropolitains, si prompts à les encourager, se montrent moins empressés à les relever. A l'égard des Européens d'Algérie, ils sont sans indulgence : cette misère qu'ils tentent de réduire, cette sous-administration à laquelle ils s'efforcent de pallier, ils les en tiennent pour responsables. Leur position est nette : ils veulent bien essayer de remédier aux erreurs passées, mais n'accepteront pas, en cas d'échec, d'être pris comme boucs émissaires.

**PHILIPPE HERREMAN.**

(24 juillet 1957.)

Cet article du Monde nous a plu par son objectivité et la profondeur de sa vision.

Chacun d'entre nous pourrait avoir l'impression qu'il a été écrit pour lui.

*Si vous souhaitez localiser Bordj-Okriss, reportez-vous à la petite carte de l'article sur la SAS de HARRAZA.*

*Approche d'un journaliste*

## *Ça s'est passé comme ça*

*De la vingtaine de moghaznis de la SAS de Megloug, Messaoud KAFI est l'un des rares survivants. Voici son odyssée :*

### **Qu'est ce qui vous a décidé à prendre les armes ?**

Chez nous, les Chaoui, chaque famille doit avoir son fusil. Les gens du FLN s'étaient emparés du fusil de mon père. C'est un affront qu'il n'a pas accepté ... il est devenu harki. J'ai suivi son exemple.

### **On a dit que les harkis ne s'engageaient que pour la solde ?**

C'est trop facile de le dire. Bien sûr, il faut manger pour vivre, mais ne peut-on pas dire la même chose des militaires ou des fonctionnaires français ? Un grand nombre de harkis ont risqué leur vie par engagement personnel, d'autres par suite des persécutions du FLN.

### **Donc en mars 1962 ?**

Notre officier nous avait fait rendre nos armes en nous disant que tout était arrangé grâce aux accords d'Evian. Mais dès qu'il est rentré dans son village, notre mokedem a été coupé en morceaux, qui ont été distribués à la population.

Quelques jours plus tard, nous sommes allés à la sous-préfecture de BISKRA toucher notre prime «de fin de contrat». Dans son bureau du 1er étage, le trésorier-payeur français; à la sortie, dans le couloir, les gens du FLN. Au passage, ils nous bourraient de coups. En bas de l'escalier, le dernier donnait le coup de grâce avec un gros gourdin. L'homme au gourdin me regarda attentivement, puis me laissa passer... Beaucoup plus tard, j'ai appris qu'il faisait partie de ma famille et qu'il m'avait reconnu parce que je ressemblais à mon père !

### **Que vous est-il arrivé ?**

Nous étions conduits dans des camps abandonnés de l'armée française. Certains mourraient des mauvais traitements qu'ils avaient subis. Profitant de la

mauvaise organisation de nos gardiens, nous nous sommes évadés et enfuis dans la montagne, dans un village abandonné. Nous montions la garde à tour de rôle, munis de quelques grenades que nous avions récupérées. Nous étions tranquilles, mais nous n'avions pas grand chose à manger. Cela a duré 2 ans.

### **Et ensuite ?**

Ce n'était pas une vie. Nous décidâmes de partir en France. Il fallait d'abord rejoindre le camp français de TELERGMA. Pas question d'y accéder de nuit, les sentinelles tirant à vue. Mais le jour, un marché se tenait, comme par hasard, devant l'entrée. Il fallait le traverser en courant. Soit on était rattrapé et tué par la foule, soit on courrait assez vite et les militaires français nous ouvraient alors la porte du camp. Puis des taxis, au prix fort, nous ramenaient nos familles, mais au moins ils étaient réguliers.

### **Mais vous n'étiez pas au bout de vos peines ?**

Il fallait rejoindre un port dans les camions de l'armée française, à ceci près que s'ils étaient arrêtés par un barrage FLN, les officiers avaient ordre de nous livrer au FLN plutôt que risquer un incident. Arrivés sains et saufs à PHILIPPEVILLE, il nous a fallu vivre, travailler, nous faire faire une carte d'identité à un autre nom (les harkis, privés de droits civiques, n'avaient pas le droit d'avoir de carte d'identité, et donc de quitter l'Algérie).

J'ai rencontré le Conducteur de Travaux d'une entreprise française qui m'a embauché sur le champ. J'ai aidé quelques autres harkis à se faire embaucher. Mais j'ai été repéré par le bureau politique du FLN. Mon sort eut été réglé si ce Conducteur de Travaux n'était pas intervenu au niveau du sous-préfet ... et avec quelques sacs de ciment ... puis il m'a aussi trouvé du travail en France.

Le 23 novembre 1965, mon billet de bateau en poche, j'étais enfin libre...

# Assemblée Générale

Les membres à jour de leur cotisation 1994 (150 F) sont invités à participer à l'Assemblée Générale de l'Association :

**Judi 17 novembre 1994 de 18h à 20 h**  
**20 rue Eugène Flachat - 75 017 PARIS**

Vous pouvez également verser par anticipation votre cotisation 1995, inchangée à 150 F (chèque à l'ordre de «LES SAS»), qui comprendra - c'est une nouveauté - l'abonnement à nos bulletins de liaison. Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous donnons un moyen facile de nous rejoindre ainsi que de nous aider moralement et matériellement.

En raison de l'importance des matières à débattre, il n'est pas impossible que le nombre de Camarades ayant l'intention d'être présents soit supérieur aux capacités d'accueil de la salle. Nous serions alors amenés à limiter l'accès aux seuls Camarades munis d'une invitation, qui vous sera adressée suivant l'ordre chronologique des demandes.

## Ordre du jour :

- Approbation des comptes,
- Rapport moral,
- Modification de la composition du Conseil,
- Plan d'action pour les 5 prochaines années,
- Future grille de cotisations,
- Questions diverses (si vous souhaitez voir porter une question à l'ordre du jour, merci de nous en faire parvenir le texte avant le 1 novembre).

A l'issue de l'Assemblée, les Camarades qui le souhaitent pourront participer à un dîner débat sur les thèmes évoqués à l'Assemblée Générale.

*couper, photocopier ou recopier après avoir jeté un œil page 8*

Prénom et NOM \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Signature :

Donne pouvoir à M. \_\_\_\_\_ pour me représenter à l'Assemblée Générale du 17 novembre 1994

Souhaite recevoir une invitation pour assister à l'Assemblée Générale du 17 novembre 1994 (dans la limite des places disponibles).

Souhaite participer au dîner débat qui suivra l'Assemblée Générale. Ci-joint un chèque séparé de 150 F à l'ordre de «LES SAS».

## *Pour un plan d'action à 5 ans*

Au moment où bon nombre d'entre nous en atteignant l'âge de la retraite disposent de temps libre tout en ayant conservé le dynamisme de leurs jeunes années ...

... Nous recherchons des Camarades de qualité, disposant d'une expérience professionnelle solide et de la sagesse que donne le recul du temps, en mesure de prendre des responsabilités et des initiatives dans un ou plusieurs des créneaux cités ci-dessous, en y consacrant un certain nombre d'heures/an.

Comme rien de sérieux ne peut se faire sans la durée, nous prévoyons un plan de 5 ans pour mettre en oeuvre les voies et moyens, afin d'atteindre les objectifs fixés dans nos statuts et rappelés dans le mot de notre Président.

En raison des moyens de communication modernes, il sera possible de nous assurer un travail collectif performant et tout à fait intéressant.

N'hésitez pas à proposer votre concours, même limité. Nous rentrerons en contact avec vous pour voir ensemble comment intégrer votre contribution dans notre plan d'action.

**Henri CRÖNERT**  
ingénieur ENSAIS  
(SAS de Tabarourt)

**Alain OLMİ**  
ingénieur ESTP  
(SAS de Sillègue et de Chasseloup-Laubat)

*couper, photocopier ou recopier après avoir jeté un œil page 7*

Prénom et NOM \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone, fax \_\_\_\_\_ Signature :

Propose ma contribution sous forme de (cercler les options retenues) :

classement, contacts régionaux, gestion, "lobbying", organisation, P.A.O. :

permanence, problèmes juridiques, recherche en archives, recherche de

sources de financement, rédaction de témoignages, relations avec la presse,

secrétariat, suivi de dossiers de moghaznis, autre :

# COMITÉ NATIONAL POUR LES MUSULMANS FRANÇAIS

Fondé le 2 Janvier 1963

8, Rue B. Franklin - 75016 PARIS

Tél. : 45 27 49 82 - C. C. P. : 15 910-72 G

Président Fondateur :

M. Alexandre PARODI

† Vice-Président du Conseil d'État

Ambassadeur de France

Président :

M. André WORMSER

Mon Cher Camarade,

Dans notre volonté d'assumer notre passé avec ses joies, ses risques, ses indignations, sept d'entre nous sous la présidence de d'ANDOUQUE et de REVERCHON avons, en juin 1962, créé l'Association des Anciens des Affaires Algériennes "Les S.A.S."

Isolés et suspects nous avons compris que pour arriver à sauver le plus grand nombre possible des hommes que nous avions commandés - en péril de mort eux et leur famille - en les rapatriant en France et en les installant sur le territoire de la Patrie qu'ils s'étaient choisie, nous avons besoin d'appuis importants.

C'est l'Association des S.A.S. qui prit l'initiative de créer le Comité National pour les Musulmans Français pour impliquer les grandes associations caritatives à notre action : Croix-Rouge, Secours Catholique, S.S.F.N.A., CANAM ...

Depuis 1962 le Comité National pour les Musulmans Français a été le seul organisme à prendre la défense des harkis, à réclamer, pour nos anciens soldats, la reconnaissance nationale.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé comment ils pouvaient se rendre utiles dans le sillage de l'action du Comité National pour venir en aide à nos anciens camarades de combat, harkis, moghzanis et leurs familles. Si une partie de cette population a réussi son intégration, la majorité a toujours un besoin extrême d'être aidée et confortée.

L'aide de tous serait précieuse et pourrait se manifester de façon tangible :

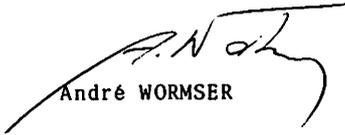
1°/ Les dossiers de retraite sont souvent très difficiles à établir, or il existe des droits certains souvent ignorés. Le Comité National et les S.A.S. répondront à toute demande de précisions sur les textes réglementaires, en en fournissant éventuellement la copie.

2°/ En s'intéressant à la 2ème génération, si ce n'est à la 3ème, c'est-à-dire les enfants et les petits-enfants souvent plus à l'abandon et en friche pitoyable que leurs parents. Pour eux l'essentiel est de trouver un emploi et aussi un logement.

Sans volonté ni qualification pour la plupart c'est la quadrature du cercle ! Mais je crois sincèrement qu'il faudrait que chacun d'entre nous s'efforce de trouver un emploi parmi ses proches, ses connaissances ou dans les affaires où il exerce des responsabilités. Une fois l'emploi assuré, qu'il entre alors en rapport avec nous, je saurai leur transmettre des candidatures valables. Quelques réussites auraient, je puis l'affirmer, un impact considérable sur le moral et la détermination de toute cette communauté.

Je vous convie à repartir sur le piton. Je suis certain de la réponse !

Le Président,

  
André WORMSER

# Guerre et Paix en Algérie

C'est en 1977 qu'a paru cet ouvrage capital rédigé par l'un des fondateurs de l'Association des Anciens des Affaires Algériennes : Nicolas d'Andoque. Ce livre garde tout son intérêt parce qu'il expose de façon concrète la vie d'une Section Administrative Spécialisée et celle de son chef. Il nous raconte aussi comment un certain nombre de nos harkis et moghaznis ont pu être sauvés en traversant la Méditerranée, alors que tant d'autres ont disparu dans les conditions que l'on connaît.

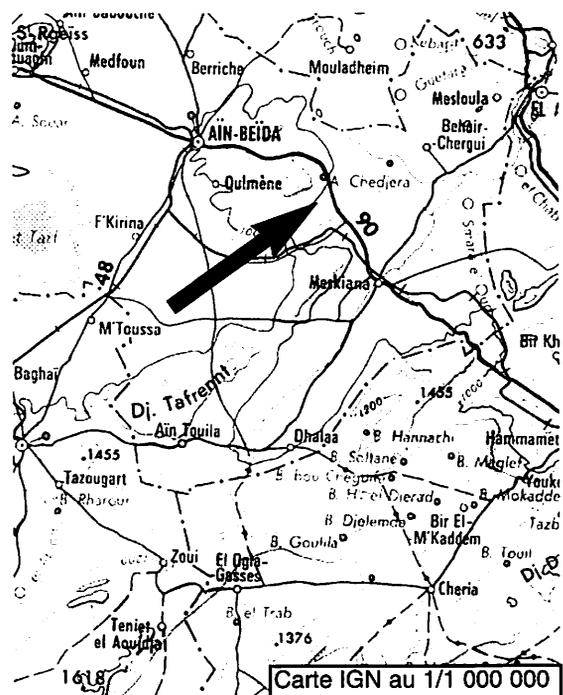
Nicolas d'Andoque a résilié son sursis en 1956 et, à la sortie de l'École de Saumur, il a délibérément choisi de devenir chef de peloton au 16ème de Dragons cantonné à Aïn Beida, sous-préfecture située à 110 km au sud-est de Constantine, non loin de la frontière tunisienne, et sur le parcours même des convois qui alimentaient les fellaghas en armes et en munitions.

Il a reçu la responsabilité d'un douar et la fonction d'officier de renseignements. Il a vite compris que, pour pouvoir être efficace, il devait non seulement connaître parfaitement son terrain du point de vue géographique, mais aussi et surtout faire l'étude ethnologique des populations au sein desquelles il agirait ; c'est à dire qu'il devait tout savoir des tribus et des familles, de leurs liens et de leurs rapports. Cela devait lui servir quand il reviendrait au même endroit pour devenir officier S.A.S.

Après avoir été libéré de ses obligations militaires et avoir passé quelques mois en métropole, effectivement, à la fin de l'année 1959, il s'engage dans les Affaires Algériennes et retourne au douar F'Krina qu'il avait déjà bien exploré. Mais son territoire mesure 40 km du nord au sud et 30 km d'ouest en est, dans un paysage de montagnes et de hauts plateaux quasiment désertiques, lieu tellement

abandonné par l'administration française qu'il y arrivait que des pauvres y mouraient littéralement de faim, sans recevoir aucun secours.

C'est donc le 20 mars 1960 qu'il devient le responsable de la S.A.S. d'Aïn Chedjra. Il s'installe dans une vieille ferme européenne sans eau ni électricité, sans aucune fortification, mais, comme le nom l'indique (la Source de l'Arbre), près d'une source aménagée sans doute par les Romains. Une compagnie d'infanterie est cantonnée à 300 m. de là. Les moyens matériels dont il dispose se résument à deux jeeps françaises, un camion de 2,5 tonnes, un poste de radio et un armement hétéroclite pour son maghzen de vingt-cinq hommes. Ceux-ci ont été recrutés par son prédécesseur dans la population locale. Son chef de maghzen est un sous-officier français. Ses autres subordonnés sont un radio et un secrétaire attaché civil dont la femme est institutrice. Une antenne est installée dans un bordj totalement isolé, à trente kilomètres de tout appui feu ; elle est commandée par un sous-lieutenant qui a son propre maghzen, un radio et une attachée féminine musulmane.



## *(L'épopée silencieuse des S.A.S.)*

L'auteur montre très bien que, dépendant à la fois du sous-préfet et de l'autorité militaire, une S.A.S. peut, paradoxalement, jouir d'un assez grand degré de liberté. Son chef est une sorte de Janus Bifrons, soldat et administrateur civil, dont le temps est partagé entre les tâches administratives (et la paperasserie qu'elles comportent) et, d'autre part, les patrouilles et toutes les opérations de contact avec la population. C'est aussi un bâtisseur de maisons pour les regroupements, un puisatier, un constructeur d'adductions d'eau, un organisateur des tournées de l'Assistance Médicale Gratuite. Il se heurte à l'inertie de certaines municipalités et aux notables féodaux qui tirent parti du statu quo. Contre ces derniers, il tente de renforcer la Société Agricole de Prévoyance qui prête aux paysans pauvres matériel, engrais et semences et achète leurs produits au prix du marché, donc de les libérer de l'exploitation éhontée que leur faisaient subir les notables. Il a aussi le projet utopique de créer une ferme collective de maraîchage qui utiliserait l'eau de la Source de l'Arbre distribuée par des canaux d'irrigation.

La chance de Nicolas d'Andoque est de susciter autour de lui la bonne volonté de différentes personnes qui collaborent, de toutes leurs forces, à la réalisation de ses projets. Mais on a le plus souvent la chance que l'on mérite.

Cependant, à partir de novembre 1960, tout va changer. Le général de Gaulle, dans un discours télévisé, parle de "la République algérienne qui, si elle n'a jamais existé, existera un jour". Alors, la S.A.S. est court-circuitée par la sous-pré-

fecture et les municipalités. Les travaux entrepris sont continués, mais le coeur n'y est plus. Les supplétifs sont de plus en plus inquiets. Un moghzani de l'antenne déserte avec son M.A.S. 36. L'hiver 1961 est celui de l'effritement humain, conséquence des difficultés matérielles et de la baisse du moral. La situation des pauvres paysans s'aggrave, malgré les distributions de semoule. Déjà, l'administration se prépare à abandonner les supplétifs. L'arrêt des opérations militaires au printemps 61 permet au F.L.N. de reprendre en main les populations.

Nicolas d'Andoque, en fin de contrat, quitte la S.A.S. le 12 août 1961. Mais il s'installe à Alger où il prend la direction d'une usine.

Les trois derniers chapitres de son livre sont si riches en faits qu'il est impossible d'en donner une idée succincte. Nicolas d'Andoque a vécu la tragédie des supplétifs abandonnés à leur triste sort. Il a multiplié les contacts et les interventions. On peut même dire qu'avec d'autres il est entré dans la clandestinité pour sauver ceux qui pouvaient l'être. Notre Association est née dans ces circonstances tragiques en mai 1962 ; il en a rédigé les statuts dans sa villa d'Hydra, au dessus d'Alger.

Son dernier chapitre montre qu'il a immédiatement appliqué ces statuts en organisant l'installation des premières communautés de harkis en métropole.

**René FRANCK**  
(SAS de Harraza)

*Nicolas d'Andoque ne souhaite pas que son livre, dont le tirage est épuisé, reparaisse tel qu'il est ; il voudrait qu'il soit refondu en tenant compte de documents apparus depuis 1977. Les adhérents à notre Association doivent attendre cette réédition pour en être non seulement les acheteurs, mais aussi les diffuseurs.*

*Prochaine analyse : KEPI BLEU de Guy VINCENT.*

## Bref rappel historique de l' Association

**Printemps 1962** : la présence française en Algérie se dégonfle comme une baudruche, abandonnant à la mort des dizaines de milliers de ses citoyens et citoyennes.

De nombreux officiers S.A.S. s'efforcent de mettre à l'abri en métropole leurs moghaznis malgré l'interdiction et la menace du Ministre. Une poignée d'officiers de réserve fonde l'Association en Mai 1962. Les officiers d'active se voient interdire d'y adhérer?. Une chaîne de solidarité se crée pour accueillir les survivants du massacre.

L'Association prend aussi l'initiative de fonder le Comité National pour les Musulmans Français, car le problème, hélas, dépasse de loin celui de nos moghaznis.

Elle est à l'origine de la création du "Corps des Harkis-Forestiers", implanté dans des villages abandonnés, devenus "hameaux de forestage". Elle se fait connaître par la publication du livre de Nicolas d' ANDOQUE "Guerre et Paix en Algérie" (1972).

**Entre 1962 et 1985**, l'Association se consacre à la reconstitution des carrières des Moghaznis et autres personnels non titulaires des A.A., tâche essentielle en raison de la destruction des archives du Service. En particulier, **de 1970 à 1980**, elle apporte une solution pour l'attribution de la Carte du Combattant aux Moghaznis et tout personnel S.A.S., par l'élaboration d'un document de rattachement des S.A.S. aux Unités Combattantes.

**1986** : l'Association passe la main au Service des Rapatriés pour la reconstitution de carrière des Moghaznis, mais suit avec vigilance le dossier ; dans le même temps, elle recherche les anciens chefs de S.A.S. ; grâce à une série d' « appels à Témoignages » et à l'usage du Minitel, le nombre de nos adhérents grossit sensiblement à raison de 250 par an pour atteindre le millier en 1994.

**1994** : La Représentation Nationale vote enfin les indemnités nécessaires aux Harkis (donc nos Moghaznis)... Nous lançons le Bulletin de Liaison qui aura pour but principal de constituer l' historique des Affaires Algériennes...



*"Heureusement, un certain nombre de Français n' écoutant que leur cœur, accomplirent une oeuvre obscure et mal connue d'accueil et de compassion qui marquera très profondément et pour toute leur vie ceux qu' ils ont aidés, qu'ils en soient remerciés ce soir publiquement car je crois que jamais personne n'a parlé d'eux."*

(Extrait de l' intervention du Sénateur **Anne B. HEINIS** lors du vote de la "loi sur les Harkis" le 31 mai 1994.)

Notre sympathie va à **Yvan DURAND**, chef de la SAS de **Thiers** puis de celle de **Maala el Isseri**, membre fondateur de notre Association, sociologue de profession, poète de vocation, créateur de centres d'apprentissages pour les musulmans, mort en 1986 dans un accident de voiture alors qu' il partait traiter le dossier d' un fils de harki.

# Promenades dans le Souk

## PROCHAINS ARTICLES

### Apportez votre pierre

De votre présence dans les Affaires Algériennes, vous avez certainement gardé chez vous des documents inédits, des photos significatives ayant une valeur historique, etc.. vous souhaiteriez les voir publier, sans que cela vous occasionne les tracasseries du métier d'auteur isolé. Confiez-nous vos trésors : au fil des numéros du bulletin, nous les mettrons en valeur.

## BIBLIOGRAPHIE

### Un livre à connaître

Lisez : «Ahmed ? Connais pas !» du Colonel MOINET, (éditions ATHANOR, 29, rue Max-Dormoy 75018 PARIS), qui a publié chez le même éditeur une cassette «Algérie Française». Vous aurez une bibliographie plus complète dans le prochain numéro.

## NUMEROS ANCIENS

### Avis aux collectionneurs



Il y a peut-être un peu d'aplomb à parler dès le premier numéro du sort des numéros anciens ... Conservez précieusement ce bulletin, diffusez-le autour de vous, dans votre famille, auprès de vos amis. Vous pourrez également commander des numéros supplémentaires (50 F), dans la limite des stocks disponibles. Les derniers insignes SAS d'origine, de très belle facture, sont également vendus au prix de 150 F (port compris).

## APPEL A TEMOIGNAGE

### Avis de recherche !

Solution aux cas trop nombreux de dossiers de Moghaznis non résolus par manque de preuves : retrouver les anciens supérieurs hiérarchiques dont l'attestation représente alors le dernier recours.

**TEXTE À PROPOSER PAR UN MEMBRE À L'INSERTION DANS TOUTE PUBLICATION :**

*"L' Association des Anciens des Affaires Algériennes, " LES SAS" - 20, rue Eugène Flachet - 75 017 PARIS, pour aider les anciens Moghaznis à faire valider leurs droits à retraite et du fait de la destruction des archives du Service en 1962, demande instamment aux anciens "S.A.S." de communiquer leurs coordonnées. Cet appel concerne tous les anciens du Service : Officiers, Sous Officiers et Attachés."*

## LEGENDE DE LA COUVERTURE

### Des statues et des timbres

Une charmante vieille dame nous a confié cette carte postale : cette statue du Sergent Blandan, datant de 1887, a été rapatriée de Boufarik et a été placée sur son socle définitif à Nancy. Quant au timbre à l'honneur des harkis, mieux vaut ne pas l'utiliser si vous voulez voir votre courrier arriver sans encombres en Algérie. Mais qui est le Sergent Blandan ?



## Le Sergent BLANDAN

*Les Frais d'impression de cette publication ont été partiellement couverts  
par des subventions accordées par le Ministère des Anciens Combattants  
et le Ministère de la Défense.*